



## Le dispositif «Demandez Angela» est lancé !

**Lundi 6 mai à 13h30**

► **Place aux Herbes**

*En présence de*

- **Maud Tavel**, Adjointe à la Tranquillité publique
- **Laura Pfister**, Adjointe à l'Égalité des Droits
- **Alan Confesson**, Adjoint au Secteur 2, aux Commerces, à l'Artisanat et à l'Économie locale
- **Céline Bussi**, Directrice adjointe d'Issue de Secours
- **Saïda Yaya**, Référente départementale d'Issue de Secours sur les violences conjugales

**Afin de lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans les établissements festifs et sur l'espace public la nuit, la Ville s'associe au dispositif national «Demandez Angela». Objectif ? Créer un réseau de lieux refuges pour toute personne en difficulté au cours de sa soirée, via un partenariat entre la Ville et les établissements de la nuit. A l'occasion cette conférence de presse, les élu-es remettront au Kfée des Jeux, un des établissements pilotes, un macaron indiquant sa participation au dispositif.**

La Ville de Grenoble, signataire en 2015 de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, mène de [nombreuses actions en faveur des droits des femmes](#), notamment dans le cadre du projet Grenoble la Nuit.

Grenoble la Nuit vise à faire coexister tous les usages à travers une approche globale et transversale de la nuit, et améliorer le service public nocturne et le cadre de vie des Grenoblois-es.

Depuis plusieurs années, les violences sexistes et sexuelles ont été mises en lumière dans l'espace public comme dans le cadre privé : la lutte contre ces violences est désormais une véritable attente de la société. Au cours des concertations citoyennes menées en mai 2022 dans le cadre du projet Grenoble la Nuit, les professionnel·les de la vie nocturne présent·es comme les usager·es ont identifié la coordination d'un protocole de prise en charge des violences sexistes et sexuelles dans les établissements festifs comme un besoin central. Aussi, le 8 mars 2023, journée internationale des droits des femmes, la Ville publiait un appel à projet ouvert à toute structure publique ou associative pour répondre à cet enjeu.

La Ville mandatait ainsi en juin 2023 l'association Issue de Secours – Rialto – SOS Femmes 38 , pour une durée de trois ans, pour mener à bien les missions suivantes :

- Mobiliser un maximum d'établissements nocturnes pour constituer un réseau de lieux refuges et animer ce réseau par des temps collectifs de réflexions et d'échanges de pratiques.
- Réaliser auprès des personnels de ces établissements des temps de formation spécifiques à la prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles, au cadre légal et juridique de ces violences et leur donner des outils de gestion de situations conflictuelles.
- Établir un suivi du recours au dispositif afin de fournir à la Ville des données sur les violences sexistes et sexuelles sur le territoire communal.

L'association Issue de Secours a envoyé les formations en ligne aux 135 établissements inscrits.

► **Les établissements membres du réseau de lieux refuges seront identifiables via un autocollant, collé en évidence sur la vitrine, visible depuis la rue.**

Lors de cette conférence de presse, les élu-es et Issue de Secours remettront l'autocollant au Kfée des Jeux.

